

PONT CORA À MESSANCY – MODERNISATION ET RELEVAGE



DELOBBE Arnaud

Chef de projets

SPW MI - Direction des Routes du Luxembourg

Place Didier 45, 6700 Arlon

Tél. : +32 63 58 92 44

Email : arnaud.delobbe@spw.wallonie.be

Résumé :

Ce pont à poutres, de 3 travées et 4 lignes de poutres, a été construit par le groupe Carrefour en 1974. Il permet principalement d'accéder facilement au shopping Cora. Il passe au-dessus de la N81, voirie à 2 x 2 bandes très utilisée du sud de la province du Luxembourg (32.000 véhicules par jour).

Depuis quelques années, il souffrait de beaucoup de défauts assez classiques, et nécessitait une réhabilitation complète. Celle-ci a été faite en 2023 par l'entreprise Galère de Liège. Les travaux ont comme spécificité principale d'avoir comporté un relevage général de 25 cm, via 24 vérins hydrauliques disposés à la jonction entre les piles ou culées et les poutres. Ceux-ci étaient pilotés informatiquement afin de garantir un relevage uniforme de l'ouvrage, et d'éviter des effets de torsion. L'objectif du relevage était d'améliorer le gabarit libre de la N81 (les poutres souffraient d'impacts récurrents suite au gabarit insuffisant). Ces travaux inhabituels de relevage ont été réalisés par l'entreprise Freyssinet.

Le reste des travaux était assez classique : une chape en résine a été posée sur l'ensemble du pont ; la largeur de voirie a un peu été réduite pour pouvoir élargir un des trottoirs ; tous les abords du pont ont dû être remplacés sur 50 à 100 m, suite au relevage du profil en long. On a également testé un mortier de réparation qui ne nécessite pas de passivation d'armatures (mortier de type Geolite de catégorie R4).

On doit également souligner que l'entreprise Galère, désignée pour ces travaux, a réalisé ce chantier :

- En un temps record (du 13 mars au 30 juin 2023, soit 3 mois ½), y compris cette phase critique de relevage et tous les travaux annexes (glissières...)
- La majorité des travaux a été réalisée en maintenant 2 x 2 bandes de circulation sur la N81.